

ina lco

Institut national
des langues
et civilisations orientales



Français Langue Etrangère

2023-2024

Section Inal'FLE

Direction des relations internationales
Bureau 3.37



Contact secrétariat :
secretariat.fle@inalco.fr

Contact mobilité entrante :
mob-in@inalco.fr

Téléphone: +33 01 81 70 11 19

Inalco, 65 rue de Grands Moulins 75 214 Paris Cedex 13

Inal'FLE

L'Inalco propose une offre de cours de Français Langue Etrangère, allant du niveau A1 au niveau C1, à l'ensemble des étudiants internationaux de l'établissement. Qu'ils soient en échange universitaire ou inscrits en formation diplômantes, tous les étudiants peuvent bénéficier de cours de français pour une durée d'au moins un semestre.

La section FLE de l'Inalco est aussi ouverte aux étudiants demandeurs d'asile ou réfugiés inscrits dans le DU Passerelle, ainsi qu'aux enseignants et personnels de l'Inalco désirant améliorer leur niveau de français.

SOMMAIRE

Section Inal'FLE.....	3
Conditions d'accès.....	3
Droits de scolarité.....	3
Modalités d'évaluation.....	4
Calendrier universitaire.....	4
Niveau A1 / A2.....	5
Niveau A2 / B1.....	6
Niveau B1 / B2.....	7
Niveau B2 / C1.....	8
Liste des cours.....	9
Contacts équipes.....	10

► Section Inal'FLE

- **PRÉSENTATION** : Inal'FLE propose chaque année des cours de français langue étrangère, à destination notamment des étudiants internationaux réalisant leur mobilité d'études à l'Inalco ainsi qu'aux étudiants en mobilité libre. La section Inal'FLE est membre du réseau des centres universitaires ADCUEFE-Campus FLE.
- **INFORMATIONS PRATIQUES** :
 - Niveau des cours proposés : A1 à C1
 - Crédits : possibilité de valider jusqu'à 30 ECTS
 - Durée : possibilité de s'inscrire sur 1 semestre ou 2 semestres de l'année académique 2023-2024

► Conditions d'accès et niveau de français requis

- **POUR LES ÉTUDIANTS EN ECHANGE** : L'inscription au sein de la section Inal'FLE est possible via le formulaire de candidature, une fois que l'étudiant a été nommé par son université d'origine.
- **POUR LES ÉTUDIANTS FREE MOVERS** : L'inscription au sein de la section Inal'FLE est possible une fois que l'étudiant international a été accepté au sein d'une formation diplômante de l'Inalco. Le niveau de français minimum demandé pour les étudiants inscrits en formation diplômante est le **niveau B1**.
- **POUR LES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS DE L'INALCO** : L'inscription au sein de la section Inal'FLE est possible avant le début des cours du semestre 1 ou du semestre 2 de l'année académique en cours.
- **POUR LES PUBLICS EXTERIEURS** : Les cours de la section Inal'FLE sont ouverts aux publics extérieurs dans la limite des places disponibles. Pour connaître les possibilités d'admission, nous vous invitons à contacter l'adresse mob-in@inalco.fr.

Toutes les personnes inscrites dans la section Inal'FLE doivent passer, durant la première semaine de septembre, un test de positionnement en ligne visant à déterminer leur niveau de français. La répartition dans les cours se fait uniquement sur la base de ce test, indépendamment de tout autre diplôme ou certificat que l'étudiant est en mesure de présenter. Les informations relatives à ce test seront envoyées par email à toutes les personnes admises dans les cours de la section.

► Droits de scolarité

Une inscription donne accès à un maximum de 4 cours, créditant jusqu'à 30 ECTS par semestre.

- Étudiants inscrits en formation diplômante au sein de l'Inalco : 750€ / semestre
- Public extérieur (étudiants non-inscrits au sein de l'Inalco) : 750€ / semestre

Sont exemptés des droits de scolarité :

- Les étudiants en échange universitaire au sein de l'Inalco
- Les étudiants en DU Passerelle au sein de l'Inalco
- Les étudiants en exil : réfugiés, apatrides ou bénéficiaires de la protection subsidiaire/temporaire
- Les enseignants et personnels (titulaires ou contractuels) de l'Inalco
 - Pour tout renseignement sur la procédure d'exonération, veuillez consulter la page "[Démarches administratives et documents annexes](#)" sur le site de l'Inalco.

► Modalités d'évaluation

L'évaluation se déroule en « contrôle continu intégral », les étudiants sont donc évalués tout au long du semestre sur la base de leur participation aux cours et des devoirs rendus. La présence à tous les cours du semestre est donc exigée (excepté aux cours proposés à distance).

Le dernier cours du semestre sera l'occasion d'une évaluation faisant le bilan des acquis du semestre.

En cas d'absence injustifiée (ABI) à une épreuve, la note de 0/20 est attribuée.

En cas d'absence justifiée (ABJ) à une épreuve, la moyenne est calculée en fonction des autres notes obtenues au cours du semestre.

Les justificatifs tels que les certificats médicaux ou convocations officielles doivent être transmis par e-mail au secrétariat pédagogique, à l'adresse secretariat.fle@inalco.fr.

► Calendrier universitaire

N.B. : Chaque semestre est composé de 13 semaines de cours.

• SEMESTRE 1

Réunion d'orientation : Jeudi 14 septembre 2023

Inscription administrative : du 22 août au 22 septembre 2023

Inscription pédagogique : jusqu'au 29 septembre 2023

Début des cours : 18 septembre 2023

Vacances de la Toussaint : du 30 octobre au 5 novembre 2023

Fin des cours : le 24 décembre 2023

Examens : les examens se déroulent en « contrôle continu intégral » tout au long du semestre 1

Session de rattrapage : du 24 juin au 9 juillet 2024

• SEMESTRE 2

Réunion d'information : vendredi 26 janvier, 2024

Inscription administrative : du 15 décembre 2023 au 15 janvier 2024 (*dates à confirmer*)

Inscription pédagogique : jusqu'au 9 février 2024 (*dates à confirmer*)

Début des cours : 29 janvier 2024

Vacances d'hiver : du 19 au 25 février 2024

Vacances de printemps : du 8 au 21 avril 2024

Fin des cours : 19 mai 2024

Examens : les examens se déroulent en « contrôle continu intégral » tout au long du semestre 2

Session de rattrapage : du 24 juin au 9 juillet 2024

Niveau	Matière enseignée	Nombre d'heures / semaine	ECTS
A1	Français écrit (compréhension et production)	3h	9
A1	Français oral (compréhension et production)	3h	9
A2	Français écrit (compréhension et production)	3h	9
A2	Français oral (compréhension et production)	3h	9
A1 / A2	Grammaire	1h30	4,5
A2	Langue et société	1h30	4,5
A1 / A2	Phonétique	1h30	4,5
B1	Français écrit (compréhension et production)	3h	9
B1	Français oral (compréhension et production)	3h	9
B1	Grammaire	1h30	4,5
B1	Atelier : actualité et médias	1h30	4,5
B1 / B2	Phonétique	1h30	4,5
B2	Français écrit (compréhension et production)	3h	9
B2	Français oral (compréhension et production)	3h	9
B2	Grammaire	1h30	4,5
B2 / C1	Culture, histoire et société	1h30	4,5
B2 / C1	Littérature francophone	1h30	4,5
C1	Français oral	1h30	4,5
C1	Français universitaire (écrit)	1h30	4,5
A1/A2/B1	Bienvenue à Inal'FLE	3h	4,5
Tout niveau	Sport	*	3
Tout niveau	Tandem	*	3

* Sous réserve du nombre de places disponibles et du nombre d'étudiants inscrits

► Français écrit et français oral - Niveau A1

3h/semaine - 9 ECTS

- **COMPRÉHENSION ÉCRITE (1H30)** : travail sur la reconnaissance des noms et des mots les plus courants relatifs à des situations simples de la vie quotidienne, approfondissement de la compréhension de données chiffrées et de noms propres. Développement de la compréhension d'énoncés simples visant à satisfaire les besoins concrets de la vie sociale.
- **PRODUCTION ÉCRITE (1H30)** : travail sur la reconnaissance de différentes formes de graphies, développement de la capacité à donner des informations sur soi (son nom, sa nationalité, son adresse, son âge, sa date de naissance) et sur l'écriture de messages simples, relatifs à la vie quotidienne et comportant des détails personnels.

3h/semaine - 9 ECTS

- **COMPRÉHENSION ORALE (1H30)** : développement de la capacité à comprendre des annonces publiques (horaires, départs, arrivées), des consignes et des instructions simples ainsi que des messages standardisés à partir de l'écoute de différents type de supports audios ou radiophoniques.
- **PRODUCTION ORALE (1H30)** : développement de la capacité à communiquer oralement en utilisant des expressions de salutation ou de congé élémentaires, apprendre à formuler des questions simples au sujet de l'âge, l'origine, la langue ou encore le lieu d'habitation.

► Français écrit et français oral - Niveau A2

3h/semaine - 9 ECTS

- **COMPRÉHENSION ÉCRITE (1H30)** : consolidation des acquis du niveau A1 et développement de la compréhension écrite à partir de textes simples et courts sur des sujets concrets courants ainsi que sur la compréhension d'un vocabulaire fréquent et internationalement partagé.
- **PRODUCTION ÉCRITE (1H30)** : travail sur la production écrite d'expressions et de phrases reliées par des connecteurs logiques simples tels que « et », « mais » et « parce que ». Ecriture créative/écriture de textes courts sur des sujets familiers/expression des impressions et expression des opinions sur des sujets d'intérêt personnel.

3h/semaine - 9 ECTS

- **COMPRÉHENSION ORALE (1H30)** : développement de la compréhension de conversations entre tierces personnes à partir d'émissions radio ou autres enregistrements, émissions de télévision ou films et autres supports vidéos.
- **PRODUCTION ORALE (1H30)** : développement de la capacité à se décrire à l'oral ou à parler de soi, de son environnement, de ses conditions de vie, de ses activités quotidiennes, de ce que l'étudiant aime faire ou pas à partir de phrases et expressions courtes mais structurées et élaborées.

► Grammaire - Niveau A1 / A2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : réflexion linguistique et production d'énoncés conformes aux règles grammaticales, travail grammatical par des activités faisant appel à l'expérience des apprenants, à leurs connaissances, curiosité et imagination. Les cours de grammaire permettent de consolider les acquis et développer la grammaire de l'apprenant de façon progressive.

► Langue et société - Niveau A2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : découverte et approfondissement de la culture française, des traditions et de la vie en société. Découverte des plats nationaux, fêtes nationales, calendrier et jours fériés, us et coutumes français.

► Phonétique - Niveau A1 / A2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : travail sur la reconnaissance et la prononciation de différents sons de la langue française, entraînement articulatoire et intonations, code orthographique, rythme et accents, liaisons et enchaînements, lettres muettes, exercices de diction.

► Français écrit et français oral - Niveau B1

3h/semaine - 9 ECTS

- **COMPRÉHENSION ÉCRITE** : développement de la compréhension écrite à partir de lectures de divers documents de type informatifs (brochure, dépliant, prospectus, presse généraliste), développement de la compréhension de points principaux de textes consacrés à différentes thématiques.
- **PRODUCTION ÉCRITE** : développement des capacités de production écrite de l'apprenant à travers la découverte et l'acquisition d'un vocabulaire moins généraliste et plus précis, travail sur l'expression du point de vue personnel.

3h/semaine - 9 ECTS

- **COMPRÉHENSION ORALE** : développement de la compréhension orale à partir de l'écoute de plusieurs supports audio-visuels (reportages, émissions de radios, etc.) et de sujets de la vie quotidienne, professionnelle ou d'un sujet courant.
- **PRODUCTION ORALE** : travail sur la capacité à se présenter de façon détaillée, de parler de soi et de ses études, de son parcours, de ses projets, de son temps libre en développant son oralité par des phrases complètes, structurées et claires.

► Grammaire - Niveau B1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : consolidation des acquis niveau A2, travail sur l'accord du participe passé, les pronoms relatifs simples et composés, pronoms démonstratifs/possessifs/doubles pronoms, expression du but, de l'hypothèse, de la condition, de l'opposition, de la cause et de la conséquence.

► Actualités et médias - Niveau B1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : découverte de l'actualité française à travers l'écoute de supports écrits et audios, découverte des différents médias français connus (chaînes de télévisions, magazines, presse, articles de journal, émissions radios).

► Phonétique - Niveau B1 / B2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : développement des aptitudes à reconnaître les intonations de la langue française, articulation voyelles et consonnes (voyelles orales, voyelles nasales), particularités phonétiques du français, accents et ponctuation.

► Français écrit et français oral - Niveau B2

3h/semaine - 9 ECTS

- **COMPRÉHENSION ÉCRITE** : développement de la compréhension écrite à partir de supports comme la lettre de motivation, la lettre de réclamation, découverte et acquisition des formules de politesse utilisées en langue française.
- **PRODUCTION ÉCRITE** : rédaction de lettres officielles en tenant compte de la structuration, utilisation d'un vocabulaire adapté et du vouvoiement, acquisition des formules de politesse adaptées à la situation.

3h/semaine - 9 ECTS

- **COMPRÉHENSION ORALE** : développement des capacités de compréhension à travers l'écoute de monologues, discussions informelles, bulletins d'information, interviews, débats et conférences.
- **PRODUCTION ORALE** : consolidation et développement des capacités à s'exprimer à l'oral à travers l'acquisition d'un vocabulaire riche, varié et soutenu.

► Grammaire - Niveau B2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : consolidation des acquis niveau B1 et de la façon d'utiliser le passé, futur antérieur, infinitif passé, participe passé, gérondif, conditionnel passé, les indicateurs de temps et de durée, discours indirects au passé et pronoms relatifs composés.

► Culture, histoire et société - Niveau B2 / C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : étude de thématiques culturelles, sociales et historiques relatives à la société française.

► Littérature francophone - Niveau B2 / C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : découverte, lecture et analyse de textes littéraires du Moyen-Age jusqu'à nos jours en les historiant (ces textes seront mis ponctuellement en rapport avec des œuvres d'autres aires géographiques). Ecriture de textes créatifs ou académiques en rapport avec ceux-ci.

► Français oral - Niveau C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : entraînement à travers l'écoute d'émissions radios et de podcasts (niveau avancé), émissions radiophoniques ayant un registre de langue très soutenu de type informatif, développement d'une compréhension orale fine et détaillée.

► Français universitaire (écrit) - Niveau C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

- **PRÉSENTATION** : cours s'adressant à des étudiants ayant un niveau B2 attesté en français (TCF complet, DELF B2, etc.) et ayant besoin de comprendre et de rédiger des discours et des textes académiques dans le cadre universitaire (exposé oral, dissertation, dossier, compte rendu, mémoire). Des textes académiques ainsi que des textes portant sur des thèmes de société seront utilisés comme supports pour favoriser autant la compréhension que la production écrite et orale.

► Bienvenue à Inal'FLE - Niveau A1, A2 et B1

3h/semaine - 3 ECTS

- **PRÉSENTATION** : cours guidé 100% à distance, permettant de travailler autour de six thèmes relatifs à la vie étudiante à l'Inalco. Travail sur des documents authentiques liés à l'Inalco (site, interviews, événements), d'activités et d'exercices autocorrectifs, compréhension orale, compréhension écrite, phonétique et grammaire, « mémento » en lien avec les objectifs linguistiques et culturels du thème. Mise en place d'un journal de bord et des questionnaires pour s'exprimer librement à l'oral et à l'écrit (activités tutorées).

► Contacts équipe administrative

- Véronique CAMUS, secrétaire pédagogique : secretariat.fle@inalco.fr
- Lola LANIER, responsable administrative : mob-in@inalco.fr / +33 01 81 70 11 79
- Yasmine SALAK, coordinatrice : mob-in@inalco.fr / +33 01 81 70 11 19

Inscriptions administratives

Les inscriptions administratives se font par email à l'adresse email suivante :

Pour les étudiants inscrits à l'Inalco : secretariat.fle@inalco.fr

Pour les étudiants extérieurs : mob-in@inalco.fr

Dates limites des inscriptions administratives (année académique 2023-2024):

Semestre 1 : du 22 août au 22 septembre 2023

Semestre 2 : du 15 décembre au 15 janvier 2024 (*dates à confirmer*)

Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques se font auprès du secrétariat à l'adresse email suivante :

secretariat.fle@inalco.fr

Dates limites des inscriptions pédagogiques (année académique 2023-2024):

Semestre 1 : jusqu'au 29 septembre 2023

Semestre 2 : jusqu'au 9 février 2024

Inalco, 65 rue de Grands Moulins 75 214 Paris Cedex 13

